

Marchés Publics

Quotidien

N° 2269 - Mercredi 14 Mars 2018 — 200 F CFA

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 à 17**
 - **Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées** **P. 3 à 17**

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 18 à 23**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 18 à 21**
 - **Marchés de prestations intellectuelles** **P. 22 à 23**

- * **Avis d'Appels d'offres des régions :** **P. 24 à 34**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 24 à 29**
 - **Marchés de travaux** **P. 30 à 34**

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

IMPRIMERIE INIDAP
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /
(+226) 25 43 03 88
Email : nidapbobo@gmail.com

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougouso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
Ouahigouya	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA JUSTICE, DES HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Rectificatif des résultats de la demande de prix à commandes n°3-2018-002/MJDHPC/SG/DMP du 05/01/2018 pour l'acquisition de fourniture de bureau au profit du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique parus dans le **quotidien des marchés publics n°2261 du 02/03/2018** suivant **décision n°2018-093/ARCOP/ORD du 12/03/2018**.

Financement: Budget de l'Etat gestion 2018; Publication: RMP n°2234 du 24/01/2018;

Date de dépouillement : 31/01/2018; Nombres de plis reçus: dix (10)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT DE SOUMISSION (en Francs CFA)		OBSERVATIONS
	Montant lu FCFA HTVA	Montant corriger FCFA HTVA	
SOLEICO	Mont mini : 29 828 790 Mont maxi : 42 426 655	-	NON CONFORME -pièces administratives non fournies, -Chemise 160 grs 22x32 cm proposées au lieu de 24x32 cm demandées à l'Item 13, nombre de mots du dictionnaire non précisé à l'Item 29; - Echantillon non fournis à l'item 31 et 32
EUREKA	Mont mini : 30 918 250 Mont maxi : 43 752 000	-	NON CONFORME - pièces administratives non fournies
JOC-LOGISTIC	Mont mini : 20 770 000 Mont maxi : 29 975 250	-	NON CONFORME -registre courrier arrivé proposé au lieu de registre courrier départ demandé à l'Item 39, registre courrier départ proposé au lieu de registre courrier arrivé demandé à l'Item 40 et craie proposé au lieu de paquet de craie demandée à l' Item 54 - prospectus proposé pour le Dictionnaire ne fait pas ressortir son format et son poids tels que demandés dans le DAO
EKLF	Mont mini : 27 873 400 Mont maxi : 39 423 550	Mont mini : 27 873 400 Mont maxi : 39 423 550	CONFORME
PLANETE SERVICE	Mont mini : 32 463 400 Mont maxi : 46 147 675	-	NON CONFORME - pièces administratives non fournies - Echantillon non fournis
SAED SARL	Mont mini : 27 733 250 Mont maxi : 39 752 500	-	NON CONFORME - pièces administratives non fournies - format du dictionnaire non conforme au format demandé dans le DAO
WOMBICIE	Mont mini : 36 330 125 Mont maxi : 51 824 375	-	NON CONFORME - pièces administratives non fournies - Chemise sans rabat proposée au lieu de chemise avec rabat à l'item 27, -Dictionnaire dernière édition de la langue française contenant 125 000 sens et dont le poids n'est pas précisé
PRO- TECHNO	Mont mini : 45 259 850 Mont maxi : 64 288 900	-	NON CONFORME -pièces administratives non fournies
STC SARL	Mont mini : 28 554 750 Mont maxi : 40 836 250	-	NON CONFORME - échantillon de l'item 29 non conforme : Selon le fournisseur, il n'existe pas de dictionnaire au format 29,5x21x7,5 cm tel que demandé.
ETS YOUNGA ET FRERES	Mont mini : 38 196 750 Mont maxi : 54 558 500	-	NON CONFORME Caution de soumission bancaire non fournie
ATTRIBUTAIRE	EKLF pour un montant minimum de vingt-cinq millions deux cent trente mille trois cent quatre-vingt-onze (25 230 391) FCA HTVA soit vingt-neuf millions sept cent soixante-onze mille huit cent soixante-deux (29 771 862) FCFA TTC après une diminution des quantités de 9, 40 % et un montant maximum de trente-neuf millions quatre cent vingt-trois mille cinq cent cinquante (39 423 550) FCFA HTVA soit quarante-six millions cinq cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-neuf (46 519 789) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.		

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE

Demande de prix N°2018-0002/MS/SG/DMP/PCSPS-CM du 12 janvier 2018 pour l'acquisition d'équipements et matériels médico-techniques au profit du projet CSPS-CM. Publication : QMP n°2235 du 5/01/2018 - Financement : projet CSPS-CM
Date d'ouverture: 05/02/2018 - Nombre de plis reçus: 07.

Soumissionnaire	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
BMF	21 955 455	21 955 455	-	-	Non conforme car : Item 14 : Propose 5,5 litres dans ses caractéristiques techniques au lieu de 0,5 litres demandé. Item 32: Il ne propose pas d'autorisation du fabricant exigée pour pour l'item 32 - Item 41 : Il ne propose pas le niveau de réglage (45 à 54 cm) ni dans les caractéristiques techniques proposées ni dans le catalogue
ESIF	21 502 000	21 502 000	21 502 000	22 247 560	Conforme, variation du montant TTC en hausse car il n'a pas facturé la TVA sur les équipements non exonéré de la TVA (items 22 à 27 et 38 à 41)
COGEA INTERNATIONAL	32 508 500	38 360 030	32 508 500	33 465 380	Conforme, variation du montant TTC en baisse car il a facturé la TVA sur les équipements exonéré de la TVA (tous les items, sauf les items 22 à 27 et 38 à 41) Offre hors enveloppe
MEDISYS	17 376 500	17 376 500	-	-	Non conforme car : Les pages de signature des PV de réception n'ont pas été signés par tous les membres, Les autorisations de fabricant sont en anglais et non traduites, Service après vente non proposé.
ANKER BURKINA DISTRIBUTION	36 970 803	39 057 418	-	-	Non conforme car : Aucun marché n'a été justifié par les pages de signature et les PV de réception ; il a joint juste les pages de garde des contrats Offre hors enveloppe
MEDIC BIO	28 215 000	33 293 700	28 215 000	29 327 400	Conforme, variation du montant TTC en baisse car il a facturé la TVA sur les équipements exonéré de la TVA (tous les items, sauf les items 22 à 27 et 38 à 41) Offre hors enveloppe
SDM	34 914 330	34 914 330	-	-	Offre irrecevable car il n'a pas déposé la caution et la ligne de crédit avant l'heure limite de dépôt des offres Offre hors enveloppe
Attributaire	ESIF MATERIEL pour un montant de vingt et un millions cinq cent deux mille (21 502 000) soit vingt deux millions deux cent quarante sept mille cinq cent soixante (22 247 560) F CFA TTC, pour un délai d'exécution de quatrevingt dix (90) jours Mais compte tenu de l'enveloppe financière allouée, une augmentation de 14,98% a été opérée sur le montant TTC de l'attributaire provisoire. Les augmentations concernent les items Lit (augmentation de 35 à 52), Matelas (augmentation de 35 à 52), Table d'accouchement (augmentation de 5 à 12). Le nouveau montant attribué s'élève à Vingt quatre millions six cent quatre vingt sept mille (24 687 000) F CFA HT soit Vingt cinq millions quatre cent trente deux mille cinq cent soixante (25 432 560) TTC				

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX

Demande de prix N°01/DG/DP.AA/CAMEG/2017 pour la fourniture de six (06) photocopieurs multifonctions à la CAMEG
LOT UNIQUE : Six (06) photocopieurs multifonctions

N° d'ordre	Soumissionnaire	Montant TTC de l'offre en FCFA	Montant TTC de l'offre corrigé en FCFA	Observations
1	BRACHEL	38 940 000	38 940 000	Conforme
2	DIACFA Librairie Papeterie Bureauutique	36 108 000	36 108 000	Conforme
3	SMAF International Sarl	38 940 000	38 940 000	Conforme
4	Art Technology Sarl	-	-	Non conforme : Rubrique "Générale" Fonctions standards: Non précisé. Interfaces: Non précisé Capacité de reproduction de la cartouche de toner : 24 000 pages pour un taux de couverture de 5% Disque dur : Non précisé Mémoire RAM : Non précisé Rubrique "Impression" Impression directe : Non précisé Impression réseau : Non précisé Option impression recto verso : Non précisé Compatibilité système : Non précisé Rubrique "Numérisation" Aucune précision sur toutes les prescriptions techniques demandées.
5	Serviom	26 640 000	26 640 000	Conforme
6	LUXOR Sarl	18 691 200	18 691 200	Conforme
7	GLOBAL SOLUTIONS	37 265 869	37 265 869	Conforme
Attributaire	LUXOR Sarl a été retenu pour un montant total de DIX HUIT MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE DEUX CENTS (18 691 200) FCFA. TTC.			

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n°19/2017 lancée pour la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (2) groupes électrogènes de 60 kVa pour la SONABEL.

Publication de l'avis: quotidien n°2202-2203 du lundi 11 et mardi 12 décembre 2017 des Marchés publics

Financement: Fonds Propres SONABEL

Lot unique: fourniture, installation et mise en service de deux (2) groupes électrogènes de 60 kVa

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	PPI Burkina Tel : 25 33 01 04	31 706 600 TTC	31 942 600 TTC	Conforme
2	SOPAM SA Tel : 25 30 00 10	41 336 561 TTC	40 180 181 TTC	Conforme
3	BURKINA EQUIPEMENT Tel : 25 41 49 34	30 031 000 TTC	28 379 000 TTC	Conforme
4	SOTEEMA SARL Tel : 25 36 17 15	45 111 400 TTC	45 111 400 TTC	Conforme
5	DIACFA Matériaux Tel : 25 30 62 92	43 682 801 TTC	43 682 799 TTC	Conforme
6	SOLICOP SARL Tel : 70 34 94 94	19 038 000 HTVA	-	Non conforme Courant d'excitation à pleine charge de l'alternateur proposé très élevé (81 A). à ce niveau de courant le risque d'incendie du groupe électrogène est très élevé.

Attributaire provisoire : BURKINA EQUIPEMENT pour un montant TTC de 28 379 000F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

DEMANDE DE PRIX N°2018-0023/MENA/SG/DMP DU 19/02/2018 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET PERI-INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA DSI/MENA - FINANCEMENT : BUDGET ETAT, Exercice 2018

CONVOCAION CAM : N°2017-000061/MENA/SG/DMP du 02 Mars 2018 - DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : N° 2255 du 22/02/2018
NOMBRE DE CONCURRENTS: QUATRE (04)

Lot unique

Soumissionnaires	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
CONFI-DIS	36 472 500	43 037 550	36 472 500	43 037 550	NON CONFORME : pour avoir proposé un ordinateur portable dont le poids 2,78 kg dépasse celui demandé 2.3 kg pour absences de spécifications techniques pour autres fonctionnalités du scanner professionnel. HORS ENVELOPPE
CONVERGENGES KISWENDSIDA SARL	16 590 000	19 576 200	16 590 000	19 576 200	NON CONFORME : Non concordance entre les éléments fournis par le prospectus et le site internet 500 Go (5400/tours/min) et non 1 To (7200/tours/min) pour l'ordinateur portable et celui de bureau pour n'avoir pas proposé de marque pour les items 14, 15 17, 18, 20, 21, 22, 23 et 24. Aussi, la sacoche proposée est plus petite par rapport à l'ordinateur portable (15 pouces pour la sacoche or l'ordinateur portable fait 15,6 pouces).
WILL.COM SARL	20 833 500	24 583 530	20 843 500	24 595 330	CONFORME : Variation de 0.04% HTVA due à une différence de montant en lettres (cent soixante dix sept mille) et le montant en chiffre (175 000) au niveau de l'item 19 onduleur monoposte online double conversion HORS ENVELOPPE
EKL	25 375 000	29 942 500	25 375 000	29 942 500	NON CONFORME : pour n'avoir pas proposé de spécifications techniques pour les items 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 pour avoir proposé un maintenancier informaticien de niveau BEP or le diplôme demandé est le DUT. de plus, l'offre financière de EKL n'est pas signée (lettre d'engagement, cadre du bordereau des prix unitaires et le cadre du bordereau des prix et des quantités). HORS ENVELOPPE
Attributaire	Infructueux pour insuffisance de crédits				

Résultats provisoires

Manifestation d'intérêt n°2018-06/MENA/SG/DMP du 10/01/2018 pour la présélection de six (06) candidats au maximum par lot pour une mission de suivi, contrôle et coordination des travaux pour la construction d'infrastructures scolaires dans diverses régions du Burkina Faso au profit du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) - Quotidien des Marchés Publics : N°2227 du 15/01/2018
Financement : BUDGET CAST-FSDEB, EXERCICE 2018 - Nombre de plis : Trente-six (36)
Convocation CAM : N° 2018-000019/MENA/SG/DM /sse-ppm du 19 janvier 2018 - Date de dépouillement : 29 janvier 2018

N°	Désignation	Agrément technique (TB)	Conformité du personnel	Nombre de marchés similaires dument justifiés	Rang	Observations
Lot I						
1	AECl-Ingénieur Conseil	FC	FC	07	20ème	*Sept (07) contrats ont été retenus *Neuf contrats (09) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -5 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée -2 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin -2 contrats ont des objets non en lien avec la mission Non retenu
2	GRETECH (Groupe de Réalisation et d'Etudes Techniques en constructions Civiles et Hydrauliques)	FC	FC	20	8ème	*Vingt (20) contrats ont été retenus *Soixante-trois (63) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -17 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -35 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat dont les références sont différentes de celles de l'attestation de bonne fin, -03 contrats passés avec des structures privées, -04 procès-verbaux sans pages de garde et de signature. Non retenu
3	Bureau d'Etudes d'Ingénierie de Contrôle et de Suivis des Travaux (BCST)	FC	FC	07	20ème ex.	*Sept (07) contrats ont été retenus *Dix-neuf (19) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -12 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat dont les références sont différentes entre la page de garde et de signature, -01 contrat ne disposant pas de page de signature, d'attestation de bonne fin et dont la période est antérieure à celle demandée. Non retenu
4	Groupement CACI – Conseils / CET-GCE Sarl & CAURI	FC	FC	16	15ème	*Seize contrats ont été retenus *Quarante-trois (43) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : 03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -16 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -13 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat dont les références sont différentes entre la page de signature et l'attestation de bonne fin, -01 contrat ne disposant pas de page de signature du titulaire, -02 attestation de bonne fin sans les contrats y afférents, -03 contrats en double, -01 avenant à un contrat -02 contrats passés avec des structures privées. Non retenu
5	Groupement AAPUI-ARCADE	FC	FC	10	18ème	*Dix contrats ont été retenus *Trente-trois (33) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -16 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat ne disposant pas de page de signature, -01 attestation de bonne fin fournie sans contrat, -06 contrats passés avec des structures privées. Non retenu
6	Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering (CARURE)	FC	FC	05	24ème	*Cinq (05) contrats ont été retenus *six (56) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -11 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -13 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin,

Résultats provisoires

						-06 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat comporte des références différentes de celles de l'attestation de bonne fin, -25 contrats passés avec des structures privées. Non retenu
7	INTER-PLAN	FC	FC	15	16ème	*Quinze (15) contrats ont été retenus *Trente-sept (37) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -19 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -07 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -11 contrats ont des objets non en lien avec la mission, Non retenu
8	Groupement Général de Prestations et des Services (GEPRES sarl) & ARCHI Consult	FC	FC	27	4ème	*Vingt-sept contrats ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ont été fournis en double, -04 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été fourni sans page de garde, -01 contrat a été fourni sans page de signature Retenu pour la suite de la procédure
9	Groupement ACAT & CREA Associates Sarl	FC	FC	01	30ème	*Un contrat a été retenu *Quarante (40) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -10 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -12 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -17 contrats exécutés avec des privés -01 contrat doublon Non retenu
10	Intégrale Ingénieurs Conseils	FC	FC	09	19ème	*Neuf contrats ont été retenus *Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat exécuté avec un privé Non retenu
11	Engi-Plans Sarl	FC	FC	02	28ème	*Deux (02) contrats ont été retenus *Vingt (20) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -10 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -01 contrat a été fourni en double Non retenu
12	TRACES Conseils Sarl	FC	FC	21	8ème	*Vingt-un (21) contrats ont été retenus *Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, -07 contrats exécutés avec des privés Non retenu
13	Cabinet de Conseil Suivi Evaluation (CCSE)	FC	FC	04	26ème	*Quatre (04) contrats ont été retenus *Seize contrats (16) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -04 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -03 contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu
14	BETAT-IC	FC	FC	19	10ème	*Dix-neuf (19) contrats ont été retenus *Quatorze contrats (14) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ayant des discordances au niveau des références, -01 contrat est fourni sans page de signature, -03 contrats fournis n'ont pas d'entête -01 contrat n'a pas été approuvé, -07 contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu
15	2A.BC	FC	FC	00	33ème	*Aucun contrat n'a été retenu *Quinze (15) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -03 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission,

Résultats provisoires

						-09 contrats sont passés avec des structures privées. Non retenu
16	ACROPOLE	FC	FC	17	12ème	*Dix-sept contrats ont été retenus *Vingt-trois (23) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été conclu avec une structure privée, -01 contrat est fourni sans attestation de bonne fin, -15 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -04 contrats dont les références qui sont fausses, -01 contrat ne disposant pas de page de garde. Non retenu
17	Compagnie Africaine d'Ingénierie – Burkina (CAFI- B) Sarl	FC	FC	17	12ème ex.	*Dix-sept contrats ont été retenus *Seize (16) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -15 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
18	CA-RAUC International sarl	FC	FC	03	27ème	*Trois (03) contrats ont été retenus *Dix (10) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -05 contrats ont été fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, Non retenu
20	Groupement GTL International Sarl & Bureau d'Assistance Technique de Coordination et d'Ordonnancement (BATCO) Sarl	FC	FC	52	1er	*Cinquante-deux (52) contrats ont été retenus *Trente-un (31) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -19 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -09 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -02 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin -01 contrat n'a pas de mode de passation Retenu pour la suite de la procédure
21	GID Sarl	FC	FC	19	10ème ex.	*Dix-neuf (19) contrats ont été retenus *Quatorze (14) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -10 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat ne disposant pas d'entête, -01 contrat en double, -01 avenant à un contrat. Non retenu
22	Groupement Le Bâtitteur du Beau Sarl /Sahel Concept & BETIM	FC	FC	32	3ème	*Trente-deux (32) contrats ont été retenus *Sept (07) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats passés avec des structures privées. Retenu pour la suite de la procédure
23	AICN	FC	FC	05	24ème ex.	*Cinq (05) contrats ont été retenus Non retenu
24	SOGIR Afrique	FC	FC	12	17ème	*Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -04 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
25	Groupement AGETIC-BTP/BECIC	FC	FC	20	8ème ex.	*Vingt (20) contrats ont été retenus *Treize (13) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, -05 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -04 contrats sont fournis sans les attestations de bonne fin -01 contrat porte les références de 2 maitres d'ouvrage (MENA et MS) -02 contrats comportent des différences de références avec les attestations de bonne fin fournies. Non retenu
26	AG.I.R	FC	FC	00	33ème ex.	*Aucun contrat n'a été retenu *Vingt-trois (23) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la

Résultats provisoires

						période recommandée, -05 contrats des références différentes de celles de leurs attestations de bonne fin -14 contrats exécutés avec des privés -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, Non retenu
27	Génie d'Etudes de Réalisations et d'Assistance Technique (GERTEC)	FC	FC	07	20ème ex.	*Sept (07) contrats ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -10 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin -01 contrat n'a pas de page de signature Non retenu
28	Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI)	FC	FC	17	12ème ex.	*Dix-sept contrats ont été retenus *Soixante un (61) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -14 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -27 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -18 contrats fournis ont une date d'approbation antérieure à la période recommandée, -01 contrat a été fourni sans page de garde ; -01 contrat a été fourni sans page de signature. Non retenu
29	Bureau de Réalisations d'Etudes et de Développement (BURE D)	FC	FC	07	20ème ex.	*Sept (07) contrats ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -10 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
30	Groupement CETIS & B.E.I International SARL	FC	FC	23	6ème	*Vingt-trois (23) contrats ont été retenus *Quarante-cinq (45) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -17 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -15 contrats fournis ont une date d'approbation antérieure à la période recommandée, -08 contrats exécutés antérieurement à l'obtention de l'agrément (sept. 2014), Retenu pour la suite de la procédure
31	Groupement GEFA/B2i & ENGS	FC	FC	38	2ème	*Trente-huit (38) contrats ont été retenus *Soixante-treize (73) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -18 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -10 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -03 contrats fournis ont une date d'approbation antérieure à la période recommandée, -02 contrats ont été fournis sans page de signature, -14 contrats exécutés antérieurement à l'obtention de l'agrément (2016), -05 contrats comptent des différences de références avec celles des attestations de bonne fin -03 contrats pour incohérence des références, -08 contrats de consultants individuels, -01 contrat pour immatriculation non conforme, -01 contrat non enregistré, -01 contrat avec 2 dates différentes de visas du contrôle financier, -02 contrats conclus avec des structures privées, -02 contrats d'assistance avec des communes, -01 contrat avec une attestation de bonne fin dont la date est antérieure à la date de réception. Retenu pour la suite de la procédure
33	Groupement CIME Africa Sarl & BETBA	FC	FC	02	28ème ex.	*Deux (02) contrats ont été retenus *Quatre (04) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 pour absence d'attestations de bonne fin -01 pour avoir fourni un contrat de consultant individuel Non retenu
34	MEMO Sarl	FC	FC	27	4ème ex.	*Vingt-sept (27) contrats ont été retenus *Soixante-six (66) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -17 pour absence d'attestations de bonne fin, -04 pour des objets non en lien avec la mission, -45 pour des dates d'approbation antérieures à la période

Résultats provisoires

						recommandée. Retenu pour la suite de la procédure
35	Bureau d'études L'ESPACE	FC	FC	01	30ème ex.	*Un (01) contrat a été retenu *Trente-trois (33) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -04 pour absence d'attestations de bonne fin, -01 contrat passé avec une structure privée, -02 contrats exécutés antérieurement à l'obtention de l'agrément (14/01/2014), -26 pour des dates d'approbation antérieures à la période recommandée. Non retenu
36	Groupement AURE International & BRESI ENGINEERING	FC	FC	01	30ème ex.	*Un (01) contrat a été retenu *Soixante (60) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -26 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -06 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat fourni sans page de signature, -08 contrats ont des différences de références entre le contrat et les attestations de bonne fin, -01 Contrat fourni est passé avec une structure privé, -02 contrats font ressortir des différences de références entre le n° du contrat et la date d'approbation, -04 contrat font ressortir des différences sur les références des pages de garde et des pages de signature, -03 contrats font ressortir des erreurs sur les personnes habilitées à les approuver, -02 contrats font ressortir des différences entre les titulaires et les personnes les ayant approuvés, -04 contrats comportent des références du bureau ARDI, -01 contrat ne fait pas ressortir le nom du titulaire sur la page de garde, -01 contrat fait ressortir des différences entre les références du contrat et celles portées au pied de page, -01 contrat fait ressortir des différences entre les références dudit contrat et celles de la DPRO. . Non retenu
Lot II						
1	AECl-Ingénieur Conseil	FC	FC	07	21ème	*Sept (07) contrats ont été retenus *Neuf contrats (09) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -5 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée -2 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin -2 contrats ont des objets non en lien avec la mission Non retenu
2	GRETECH (Groupe de Réalisation et d'Etudes Techniques en constructions Civiles et Hydrauliques)	FC	FC	20	9ème	*Vingt (20) contrats ont été retenus *Soixante-trois (63) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -17 contrats sont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -35 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat dont les références sont différentes de celles de l'attestation de bonne fin, -03 contrats passés avec des structures privées, -04 procès-verbaux sans pages de garde et de signature. Non retenu
3	Bureau d'Etudes d'Ingénierie de Contrôle et de Suivis des Travaux (BCST)	FC	FC	07	21ème ex.	*Sept (07) contrats ont été retenus *Dix-neuf (19) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -12 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat dont les références sont différentes entre la page de garde et de signature, -01 contrat ne disposant pas de page de signature, d'attestation de bonne fin et dont la période est antérieure à celle demandée. Non retenu
4	Groupement CACI – Conseils / CET-GCE Sarl & CAURI	FC	FC	16	16ème	*Seize contrats ont été retenus *Quarante-trois (43) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : 03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -16 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -13 contrats ont des objets non en lien avec la mission,

Résultats provisoires

						<p>-01 contrat dont les références sont différentes entre la page de signature et l'attestation de bonne fin, -01 contrat ne disposant pas de page de signature du titulaire, -02 attestation de bonne fin sans les contrats y afférents, -03 contrats en double, -01 avenant à un contrat -02 contrats passés avec des structures privées. Non retenu</p>
5	Groupement AAPUI-ARCADE	FC	FC	10	19ème	<p>*Dix contrats ont été retenus *Trente-trois (33) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -16 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat ne disposant pas de page de signature, -01 attestation de bonne fin fournie sans contrat, -06 contrats passés avec des structures privées. Non retenu</p>
6	Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering (CARURE)	FC	FC	05	25ème	<p>*Cinq (05) contrats ont été retenus *Cinquante-six (56) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -11 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -13 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -06 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat comporte des références différentes de celles de l'attestation de bonne fin, -25 contrats passés avec des structures privées. Non retenu</p>
7	INTER-PLAN	FC	FC	15	17ème	<p>*Quinze (15) contrats ont été retenus *Trente-sept (37) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -19 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -07 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -11 contrats ont des objets non en lien avec la mission, Non retenu</p>
8	Groupement Général de Prestations et des Services (GEPRES SARL) & ARCHI Consult	FC	FC	27	4ème	<p>*Vingt-sept contrats ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ont été fournis en double, -04 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été fourni sans page de garde, -01 contrat a été fourni sans page de signature Retenu pour la suite de la procédure</p>
9	Groupement ACAT & CREA Associates Sarl	FC	FC	01	31ème	<p>*Un contrat a été retenu *Quarante (40) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -10 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -12 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -17 contrats exécutés avec des privés -01 contrat doublon Non retenu</p>
10	Intégrale Ingénieurs Conseils	FC	FC	09	20ème	<p>*Neuf contrats ont été retenus *Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat exécuté avec un privé Non retenu</p>
11	Engi-Plans Sarl	FC	FC	02	29ème	<p>*Deux (02) contrats ont été retenus *Vingt (20) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -10 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -01 contrat a été fourni en double Non retenu</p>
12	TRACES Conseils Sarl	FC	FC	21	8ème	<p>*Vingt-un contrats ont été retenus *Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, -07 contrats exécutés avec des privés Non retenu</p>

Résultats provisoires

13	Cabinet de Conseil Suivi Evaluation (CCSE)	FC	FC	04	27ème	*Quatre (04) contrats ont été retenus *Seize contrats (16) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -08 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -04 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -03 contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu
14	BETAT-IC	FC	FC	19	11ème	*Dix-neuf (19) contrats ont été retenus *Quatorze contrats (14) n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ayant des discordances au niveau des références, -01 contrat est fourni sans page de signature, -03 contrats fournis n'ont pas d'entête -01 contrat n'a pas été approuvé, -07 contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu
15	2A.BC	FC	FC	00	34ème	*Aucun contrat n'a été retenu *Quinze (15) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -03 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -09 contrats sont passés avec des structures privées. Non retenu
16	ACROPOLE	FC	FC	17	13ème	*Dix-sept contrats ont été retenus *Vingt-trois (23) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été conclu avec une structure privée, -01 contrat est fourni sans attestation de bonne fin, -15 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -04 contrats dont les références qui sont fausses, -01 contrat ne disposant pas de page de garde. Non retenu
17	Compagnie Africaine d'Ingénierie – Burkina (CAFI- B) Sarl	FC	FC	17	13ème ex.	*Dix-sept contrats ont été retenus *Seize (16) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -15 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
18	CA-RAUC International SARL	FC	FC	03	28ème	*Trois (03) contrats ont été retenus *Dix (10) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -05 contrats ont été fournis sans attestations de bonne fin, -02 contrats ont des objets non en lien avec la mission, Non retenu
19	Groupement ENGS /GEFA	FC	FC	24	6ème	*Vingt-quatre (24) contrats ont été retenus Retenu pour la suite de la procédure
20	Groupement GTL International Sarl & Bureau d'Assistance Technique de Coordination et d'Ordonnancement (BATCO) Sarl	FC	FC	52	1er	*Cinquante-deux (52) contrats ont été retenus *Trente-un (31) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -19 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -09 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -02 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin -01 contrat n'a pas de mode de passation Retenu pour la suite de la procédure
21	GID Sarl	FC	FC	19	11ème ex.	*Dix-neuf (19) contrats ont été retenus *Quatorze (14) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -10 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat ne disposant pas d'entête, -01 contrat en double, -01 avenant à un contrat. Non retenu
22	Groupement Le Bâisseur du Beau Sarl /Sahel Concept & BETIM	FC	FC	32	3ème	*Trente-deux (32) contrats ont été retenus *Sept (07) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin,

Résultats provisoires

						-02 contrats passés avec des structures privées. Retenu pour la suite de la procédure
23	AICN	FC	FC	05	25ème ex.	*Cinq (05) contrats ont été retenus Non retenu
24	SOGIR Afrique	FC	FC	12	18ème	*Huit (08) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -04 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
25	Groupement AGETIC-BTP/BECIC	FC	FC	20	9ème ex.	*Vingt (20) contrats ont été retenus *Treize (13) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, -05 contrats ont été approuvés à des dates antérieures à la période recommandée, -04 contrats sont fournis sans les attestations de bonne fin -01 contrat porte les références de 2 maitres d'ouvrage (MENA et MS) -02 contrats comportent des différences de références avec les attestations de bonne fin fournies. Non retenu
26	AG.I.R	FC	FC	00	34ème ex.	*Aucun contrat n'a été retenu *Vingt-trois (23) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -05 contrats des références différentes de celles de leurs attestations de bonne fin -14 contrats exécutés avec des privés -01 contrat a un objet non en lien avec la mission, Non retenu
27	Génie d'Etudes de Réalisations et d'Assistance Technique (GERTEC)	FC	FC	07	21ème ex.	*Sept (07) contrat ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -01 contrat a été approuvé à une date antérieure à la période recommandée, -10 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin -01 contrat n'a pas de page de signature Non retenu
28	Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI)	FC	FC	17	13ème ex.	*Dix-sept contrats ont été retenus *Soixante un (61) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -14 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -27 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -18 contrats fournis ont une date d'approbation antérieure à la période recommandée, -01 contrat a été fourni sans page de garde ; -01 contrat a été fourni sans page de signature. Non retenu
29	Bureau de Réalisations d'Etudes et de Développement (BURE D)	FC	FC	07	21ème ex.	*Sept (07) contrats ont été retenus *Douze (12) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 contrats ont été approuvés à une date antérieure à la période recommandée, -10 contrats sont différents de leurs attestations de bonne fin Non retenu
30	Groupement CETIS & B.E.I International SARL	FC	FC	23	7ème	*Vingt-trois (23) contrats ont été retenus *Quarante-cinq (45) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -05 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -17 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -15 contrats fournis ont une date d'approbation antérieure à la période recommandée, -08 contrats exécutés antérieurement à l'obtention de l'agrément (sept. 2014), Retenu pour la suite de la procédure
32	Groupement GEFA/B2i & ENGS	FC	FC	47	2ème	*Quarante-sept (47) contrats ont été retenus *Trente-six (36) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -02 pour absence d'attestations de bonne fin -16 pour objets non en lien avec la mission -15 pour les contrats fournis en double, -03 pour discordance entre les références du contrat et

Résultats provisoires

						celles de l'attestation de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure
33	Groupement CIME Africa Sarl & BETBA	FC	FC	02	29ème ex.	*Deux (02) contrats ont été retenus *Quatre (04) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -03 pour absence d'attestations de bonne fin -01 pour avoir fourni un contrat de consultant individuel Non retenu
34	MEMO Sarl	FC	FC	27	4ème ex.	*Vingt-sept (27) contrats ont été retenus *Soixante-six (66) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -17 pour absence d'attestations de bonne fin, -04 pour des objets non en lien avec la mission, -45 pour des dates d'approbation antérieures à la période recommandée. Retenu pour la suite de la procédure
35	Bureau d'études L'ESPACE	FC	FC	01	31ème ex.	*Un (01) contrat a été retenu *Trente-trois (33) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -04 pour absence d'attestations de bonne fin, -01 contrat passé avec une structure privée, -02 contrats exécutés antérieurement à l'obtention de l'agrément (14/01/2014), -26 pour des dates d'approbation antérieures à la période recommandée. Non retenu
36	Groupement AURE International & BRESI ENGINEERING	FC	FC	01	31ème ex.	*Un (01) contrat a été retenu *Soixante (60) contrats n'ont pas été retenus pour les motifs suivants : -26 contrats sont fournis sans attestations de bonne fin, -06 contrats ont des objets non en lien avec la mission, -01 contrat fourni sans page de signature, -08 contrats ont des différences de références entre le contrat et les attestations de bonne fin, -01 Contrat fourni est passé avec une structure privé, -02 contrats font ressortir des différences de références entre le n° du contrat et la date d'approbation, - 04 contrats font ressortir des différences sur les références des pages de garde et des pages de signature, -03 contrats font ressortir des erreurs sur les personnes habilitées à les approuver, -02 contrats font ressortir des différences entre les titulaires et les personnes les ayant approuvés, -04 contrats comportent des références du bureau ARDI, -01 contrat ne fait pas ressortir le nom du titulaire sur la page de garde, -01 contrat fait ressortir des différences entre les références du contrat et celles portées au pied de page, -01 contrat fait ressortir des différences entre les références dudit contrat et celles de la DPRO. Non retenu

Résultats provisoires

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES			
MANIFESTATION D'INTERET N°2018-001/MRAH/SG/DMP du 05 Janvier 2018 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit des états financiers du Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Elevage au Burkina Faso (PADEL-B), exercices 2018, 2019 et 2020. Financement : IDA Publications : Quotidien des marchés publics N°2231-du vendredi 19 janvier 2018 - Communiqué N° 2018-001/MRAH/SG/DMP du 19 janvier 2018 publié dans le quotidien des Marchés publics n° 2233 du mardi 23 janvier 2018 - Date d'ouverture : vendredi, 02 Février 2018 - Nombre de plis reçus : quatorze (14) plis - Lettre de convocation de la CAM : N°2018-042/MRAH/SG/DMP du 15/02/2018 - Date de délibération : Vendredi, 16 février 2018			
Consultants	Documents demandés	Nombre total d'expérience dans des missions d'audit de projets financés par la Banque Mondiale	Observations
COFIMA	Fournis et conformes	28	Conforme Retenu
CGIC AFRIQUE	Fournis et conformes	01	Conforme Non retenu
CABINET FIDEXCO	Fournis et conformes	02	Conforme Retenu
Groupement FIDEXCA SARL /CFEC AFRIQUE Sarl	Fournis et conformes	02	Conforme Non retenu
CABINET ACS	Fournis et conformes	02	Conforme Non retenu
Groupement SOGECA International /SAFECO	Fournis et conformes	02	Conforme Non retenu
FIREDEC INTERNATIONAL SARL	Fournis et conformes	01	Conforme Non retenu
PANAUDIT Burkina	Fournis et conformes	02	Conforme Non retenu
Groupement SEC DIARRA BF/ SEC DIARRA MALI	Fournis et conformes	09	Conforme Non retenu
FIDUCIAL EXPERTISE AK	Fournis et conformes	08	Conforme Retenu
AUREC Afrique -BF	Fournis et conformes	04	Conforme Retenu
CICE Burkina SA	Fournis et conformes	00	Non Conforme : aucune référence similaire
FIDAF	Fournis et conformes	02	Conforme Non retenu
WORLD AUDIT	Fournis et conformes	07	Conforme Retenu
RETENUS POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE	COFIMA ; CABINET FIDEXCO ; Groupement SEC DIARRA BF/ SEC DIARRA MALI ; FIDUCIAL EXPERTISE AK ; AUREC Afrique -BF ; WORLD AUDIT.		

MINISTERE DE L'ENERGIE

PUBLICATION RECTIFICATIVE DU QUOTIDIEN N°2261 PAGE 9 ET 10 DU VENDREDI 02 MARS 2018 PORTANT SUR LE MONTANT EN LETTRE HTVA DE L'ATTRIBUTAIRE

Demande de prix N°2018-003/ME/SG/DMP du 19/01/2018 pour l'acquisition de mobiliers de bureau et de matériels au profit du Ministère de l'Energie - Financement : Budget de l'Etat-Exercice 2018 - Publication de l'Avis : Quotidien N°2235 du 25 janvier 2018
 Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2018-029/ME/SG/DMP du 31/01/ 2018 - Date de dépouillement : 06/02/2018
 Nombre de plis : Neuf (09) - Nombre de lots : deux (02)

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 1 : Acquisition de de mobiliers de bureau					
EKAMAF WP	15 550 000	-	-	-	Offre Non Conforme : Item 5 : propose une étagère métalliques à quatre étagères de dimensions 1 m x 2 m x 0,35 mm et 1 m x 2 m x 0,30 m sur son prospectus au lieu de 1 m x 2 m x 0,35 m demandées ; Marchés similaires non fournis conformément aux exigences du dossier ; Absence de Service après-vente (SAV).
BOSAL Services SARL	20 100 000	-	-	-	Offre Non Conforme : Item 4 : propose un bureau industriel avec retour pour agent de dimensions du bureau 158 x 75 x 72,2 cm (idem sur le prospectus) au lieu de 158x75x72, 5 cm demandées.
ESAF	26 900 000	31 742 000	26 900 000	31 742 000	Offre Conforme
BTS	19 882 500	-	-	-	Offre Non Conforme : Procès-verbal de réception définitif non fourni pour le 2ème marché similaire conformément aux exigences du dossier ; Absence de Service après-vente (SAV).
PROXITEC SA	30 407 500	35 880 850	30 407 500	35 880 850	Offre Conforme
CGF	17 240 000	20 343 200	-	-	Offre Non Conforme : Item 4 : Dimensions du caisson retour non précisées (idem sur le prospectus) ; Absence de Procès-Verbaux de réceptions définitives pour les deux(02) marchés similaires fournis conformément aux exigences du dossier.
EKM-Distribution	16 200 000	19 116 000	-	-	Offre Non Conforme : Item 4 : Dimensions du caisson retour non précisées (idem sur le prospectus) ; Absence de Procès-Verbaux de réceptions définitives pour les deux(02) marchés similaires fournis conformément aux exigences du dossier.
EKL	15 150 000	17 877 000	15 150 000	17 877 000	Offre Conforme : Variation du montant TTC de 14,785% après une augmentation des quantités des items 4, 5, 7 et 8
LOT 2 : Acquisition de matériels					
3D-Informatique	9 190 000	10 844 200	9 190 000	10 844 200	Offre Conforme
CGF	15 820 000	18 667 600	-	-	Offre Non Conforme : Item 1 : référence du vidéo projecteur non précisée (idem sur le prospectus) ; Item 1 : Autorisation du fabricant non fournie pour le vidéo projecteur ; Marchés similaires non fournis conformément aux exigences du dossier.
EKL	6 750 000	7 965 000	6 750 000	7 965 000	Offre Conforme : Variation du montant TTC de 11,785% après une augmentation des quantités de l'item 1
ATTRIBUTAIRES	<p>Lot 1 : EKL pour un montant HTVA de dix sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille (17 390 000) F CFA, soit un montant TTC de vingt millions cinq-cents vingt mille deux-cents (20 520 200) FCFA après une augmentation des quantités correspondant à une variation du montant TTC de 14,785%, avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</p> <p>Lot 2 : EKL pour un montant HTVA de sept millions cinq-cents cinquante mille (7 550 000) F CFA, soit un montant TTC de huit millions neuf-cents neuf mille (8 909 000) FCFA après une augmentation des quantités correspondant à une variation du montant TTC de 11,785%, avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</p>				

Résultats provisoires

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATION ELECTRONIQUES ET DES POSTES

Appel d'offres n°2017-005/ARCEP/SG/PRM POUR L'ACQUISITION D'UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS INFORMATIQUE BUDGETAIRE, D'AUDIT INTERNE ET DE BUSINESS INTELLIGENCE - Financement : Fonds propres ARCEP-Publié dans le quotidien N°2195-2196 du jeudi 30 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2017 ; Rectifié dans le quotidien n°2209 du mercredi 20 décembre 2017
- Date d'ouverture et de délibération 12/01/2018 et 06/02/2018

Noms des soumissionnaires	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Observations
GROUPEMENT SMILE BURKINA & SMILE CÔTE D'IVOIRE	59 109 740	59 109 740	Techniquement non conforme - Qualification et capacité du soumissionnaire : le soumissionnaire a présenté une seule référence qui ne prend en compte qu'un seul aspect de l'appel d'offres, Il n'a pas aussi proposé un service après-vente (maintenance corrective et évolutive après la garantie) ; - Spécifications techniques (le soumissionnaire est hors délais (Propose 90 jours au lieu de 60 jours demandés)
GROUPEMENT NEXT'S/PROWAY CONSULTING/ARCHIVEYOURDOCS/IP TECH	158 109 625	158 109 625	Techniquement conforme

Attributaire : GROUPEMENT NEXT'S/PROWAY CONSULTING/ARCHIVEYOURDOCS/IP pour un montant de cent cinquante-huit millions cent neuf mille six cent vingt-cinq (158 109 625) F CFA TTC, avec un délai de livraison de soixante (60) jours

Demande de proposition n°2017-010/ARCEP/SG/PRM pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la cartographie des risques et la fourniture d'une solution automatisée des risques Financement : Fonds propres ARCEP
Date d'ouverture et de délibération : 10/11/2017 et 09/02/2018

Soumissionnaires	Critère A /15 : Expérience pertinente du consultant (bureau d'études) et nombre de projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Critère B /40 : Conformité du plan de travail méthodologie proposées	Critère C /40 : Qualification et compétence du personnel clé	Critère C /40 : Qualité de la proposition	Total note technique /100	Observations
DELOITTE	15,00	34,50	36,50	4,00	90,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
CGIC AFRIQUE	15,00	18,00	23,00	2,50	58,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
QUALIFIE POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE	DELOITTE					

Demande de proposition n°2017-012/ARCEP/SG/PRM pour le recrutement d'un consultant pour la conception d'un modèle de calcul et de régulation des tarifs des services d'accès à internet haut débit au Burkina Faso
- Financement : Fonds propres ARCEP. Date d'ouverture et de délibération : 27/12/2017 et 06/02/2018

Soumissionnaires	Critère A /15 : Expérience pertinente du consultant (bureau d'études) et nombre de projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Critère B /30 : conformité du plan de travail et méthodologie proposée	Critère C / 35 : Qualification et compétence du personnel clé (i) Qualification et compétence du personnel clé pour la mission	Critère C /15 : Qualification et compétence du personnel clé (ii) Adéquation du programme de transfert de connaissance (formation)	Critère D /5 : Qualité de la proposition	Total note technique /100	Observations
GROUPEMENT ICEA/PROGRSSUS CORPORATE	5,00	25,00	29,00	12,00	4,00	75,00	Techniquement conforme Note égale à la note minimale de 75/100
TACTIS	15,00	10,00	29,00	6,50	2,50	63,00	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
MARPIJ	15,00	25,00	34,00	14,00	2,00	90,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
QUALIFIE POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE	MARPIJ						
	GROUPEMENT ICEA/PROGRSSUS CORPORATE						

Résultats provisoires

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Rectificatif

Rectificatif du Quotidien n°2267 – page 5

Demande de proposition n°0001/2018/FSD/DT du 15 janvier 2018 pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures des directions régionales de la Santé de FADA, DEDOUGOU et ZINIARE au profit du Ministère de la Santé; Lettre de demande de propositions : N°0001/2018/FSD/DT du 15 janvier 2018. Financement : Budget Etat, gestion 2017-2018 ; Publication résultats des propositions techniques : RMP n°2258 du mardi 27 février 2018; Date de délibération des propositions financières: 06 mars 2018; Méthode de sélection : Sélection sur le budget déterminé.

Lot1 : suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Dédougou

Soumissionnaire	Montant lu HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations
PID	3 500 000	4 130 000	3 500 000	4 130 000	RAS
Attributaire	le cabinet PID avec un montant TTC de Quatre millions cent trente mille (4 130 000) FCFA pour un délai de quatre (04) mois.				

Lot2: suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Ziniaré

Soumissionnaire	Montant lu HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations
Groupement SER2i/TA_IC	2 928 580	3 455 724	2 928 580	3 455 724	RAS
Attributaire	le Groupement SER2i/TA_IC avec un montant de Trois millions quatre cent cinquante-cinq mille sept cent vingt-quatre (3 455 724) FCFA pour un délai de quatre (04) mois.				

Lot3: suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Fada

Soumissionnaire	Montant lu HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations
LE BATISSEUR DU BEAU	5 677 966	6 700 000	5 677 966	6 700 000	RAS
Attributaire	le cabinet LE BATISSEUR DU BEAU avec un montant de Six millions sept cent mille (6 700 000) FCFA pour un délai de quatre (04) mois.				

Demande de proposition n°0002/2018/FSD/DT du 06 février 2018 pour le recrutement d'un cabinet en vue des études techniques et du suivi contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures au CMA de KOSSODO à Ouagadougou au profit du Ministère de la Santé. Lettre de demande de propositions: N°0002/2018/FSD/DT du 06 février 2018 - Nombre de plis reçu : 05 Date d'ouverture des plis : 20 février 2018 - Financement : Budget Etat, gestion 2017-2018 - Date de délibération: 02 mars 2018 Méthode de sélection : Qualité technique - Score minimum requis : 75 points

Lot Unique

Rang	Soumissionnaire	Note pondérée sur 100	Observations
1er	BECOTEX	94	Qualifié
2ème	ARDI	90.6	Qualifié
3ème	MEMO	87.6	Qualifié
4ème	BECIC	87.5	Qualifié
5ème	SOGIR AFRIQUE	85.95	Qualifié
Attributaire	<i>le cabinet BECOTEX classé 1er sera invité pour la négociation du contrat</i>		

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 18 à 21

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 22 & 23

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Acquisition de mobiliers scolaires et de bureau au profit de l'École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)

**Avis de demande de prix
N°2018-003/ENGSP/DG/SG/PRM du 05/02/2018
Financement : Budget de l'ENGSP, Gestion 2018**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, de l'École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

1. Le maître d'ouvrage dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDP) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des prestations telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix. Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un lot unique.
Le délai d'exécution est de quarante cinq (45) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DAF/ENGSP sis à ROUMTENGA (dans l'enceinte des locaux de la Prison de Haute Sécurité).

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au

Secrétariat de la DAF de l'ENGSP et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) F CFA à l'Agence Comptable de ladite structure.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire 01 BP 526 Ouagadougou 01 avant **le 23 mars 2018 à 9 h 00mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Etienne Marie SEGUEDA

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Livraison de pause cafe au profit du pejen (contrat a ordre de commande)

Avis de demande de prix
N° 2018--029/MENA/SG/DMP du 07/03/2018
Financement : BUDGET ETAT , EXERCICE 2018

1. Le Ministere de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance un demande prix pour la LIVRAISON DE PAUSE CAFE AU PROFIT DU PEJEN (CONTRAT A ORDRE DE COMMANDE).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

L'acquisition est en lot unique: LIVRAISON DE PAUSE CAFE AU PROFIT DU PEJEN (CONTRAT A ORDRE DE COMMANDE).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder dix(10) jours par ordre de commande. La durée de l'exécution du contrat est l'année budgétaire 2018.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'Europe, Imeuble Alice côté sud de la SONATUR, Tél : 25 33 54 84.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'Europe, Imeuble Alice côté sud de la SONATUR, Tél : 25 33 54 84, moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) FCFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Economie,des Finances et du Développement.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA à l'Avenue de l'Europe, Imeuble Alice côté sud de la SONATUR, Tél : 25 33 54 84., avant **le 23 mars 2018 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de 60 jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noël MILLOGO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Acquisition d'hologramme et de materiel specifique de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA

Avis de demande de prix
no 2018- 030/MENA/SG/DMP du 07/03/2018
FINANCEMENT: BUDGET ETAT, EXERCICE 2018

1. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance une demande de prix pour l'acquisition d'hologramme et de matériel spécifique de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans le domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont constitués d'un lot unique : Acquisition d'hologramme et de matériel spécifique de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA.

3. Le délai de livraison est de trente (30) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et du Développement.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de neuf cent mille (900 000) FCFA pour le lot unique,devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant **le 22 mars 2018 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noël MILLOGO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Acquisition de matériels de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA

Avis de demande de prix
no 2018-031/MENA/SG/DMP du 07/03/2018
FINANCEMENT: BUDGET CAST-FSDEB, EXERCICE 2018

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation lance une demande de prix pour l'acquisition de matériels de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans le domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont constitués d'un lot unique : Acquisition de matériels de pose d'hologramme au profit de la DGEC du MENA.

Le délai de livraison est de trente (30) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et du Développement.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENA sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **23 mars 2018 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Noël MILLOGO

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Acquisition d'un véhicule bus et de camionnettes pick-up au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°2018-002/MEEVCC/SG/DMP du 06/03/2018
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2018

1. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un véhicule bus et de camionnettes pick-up au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité Contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit:

- lot 1 : acquisition d'un (01) véhicule bus au profit de la DGEF ;
- lot 2 : acquisition de camionnettes pick-up au profit de la DGEF.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, au 327 avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, 03 BP 7044 Ouagadougou 03, Tél : 25 30 63 97.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert au Secrétariat du Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, Tél : 25 30 63 97, 03 BP 7044 Ouagadougou 03, moyennant paiement à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395, Avenue Ho Chi Minh, Tél : 25 32 47 76 d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 2.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, seront accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA pour le lot 1 et de trois millions (3 000 000) de Francs CFA pour le lot 2.

Ces offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, Tél : 25 30 63 97, 03 BP 7044 Ouagadougou 03, au plus tard **le 12 avril 2018 à 09 heures 00 minute T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis d'appel d'offres.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Placid Marie KABORE

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

Acquisition de matériels et consommables informatiques au profit du Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelles des eunes Diplômés (PA/ISJD).

Avis de demande de prix
no2018-03/MJFIP/SG/DMP du 07 mars 2018
Financement : Budget du PA/ISJD-Gestion 2018

1. Le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles lance une demande de prix pour acquisition de matériels et consommables informatiques au profit du PA/ISJD.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaires d'un agrément technique du domaine 1, catégorie A, B ou C, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de matériels et consommables informatiques au profit du PA/ISJD.

3. Le délai de livraison est de quatorze (14) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sise au 3ème étage de l'hôtel administratif, côté nord de l'ex mairie de Baskuy.
Tel : 70 30 86 60.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, sise au 3ème étage de l'hôtel administratif, côté nord de l'ex mairie de Baskuy moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la régie de la DG-CMEF du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID).

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles au 03 BP 7016 Ouagadougou 03, tel : 70 30 86 60 sise au 3ème étage de l'hôtel administratif, côté nord de l'ex mairie de Baskuy, avant **le 23 mars 2018 à 9 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Abdou Abach OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'ENERGIE

Acquisition et installation de matériel informatique au profit du ministere de l'energie

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2018-_____/ME/SG/DMP DU ____
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018.

1. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, Président de la Commission d'attribution des marchés lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de matériel informatique.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les acquisitions sont constitués d'un lot unique.

4. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, route de Fada N'Gourma 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : (226) 25 40 86 52/53 ou dans les bureaux de la Direction de l'Administration et des Finances sise à l'Immeuble du 15 Octobre, 01 BP 644 Ouagadougou 01 tél. 25 32 62 15/25 32 61 56.

6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jet complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie sise dans l'enceinte du BUMIGEB, route de Fada N'Gourma 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : (226) 25 40 86 52/53, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) F CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise dans l'enceinte du BUMIGEB, route de Fada N'Gourma 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : (226) 25 40 86 52/53 au plus tard **le 12 avril 2018 à 09 heures 00 TU.**

8. Le montant de la garantie financière est de trois millions quatre cent cinquante mille (3 450 000) francs CFA.

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de 90 jours à compter de la date de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés**

Seydou TRAORE

Recrutement d'un consultant (agence de communication) chargé de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication au profit du projet de gouvernance économique et de participation citoyenne (pgepc)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2018- 026/MINEFID/SG/DMP du 07/03/2018
Financement : Crédit/ IDA n° 5764-BF

1- Le Burkina Faso a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne (PGEPC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication au profit du Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne.

2- L'objectif général de la mission est de concevoir une stratégie et un plan de communication pour le PGEPC.

Les objectifs spécifiques visés sont les suivants :

- Donner de la visibilité et de la lisibilité au projet ;
- Permettre une meilleure appropriation du projet par les différents bénéficiaires ;
- Favoriser l'implication des populations dans la prise des décisions visant à promouvoir une bonne exécution du projet;
- améliorer la confiance entre les parties prenantes/ réduire les incompréhensions ou mauvaises perceptions, etc.
- promouvoir les initiatives locales en vue de permettre aux populations de tirer un meilleur profit du Projet ;
- Proposer des actions de plaidoyer auprès des politiques et des institutions ;
- Identifier des modules de formation en vue de renforcer les capacités communicationnelles des agents ou des structures impliqués dans la mise en œuvre du projet.

La durée de la mission est estimée à quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date indiquée dans l'ordre service de commencer les prestations.

3- La Directrice des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (firmes) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Mme le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et précisant le nom de la mission « recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication au profit du Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne».
- une présentation des références techniques du consultant (firme) faisant ressortir notamment les expériences pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (05) dernières années ;
- les preuves de l'exécution des références analogues soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés et les attestations ou certificat de bonne fin d'exécution ;
- toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du consultant. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, les informations contenues dans le dossier porteront sur les différents membres du groupement en faisant apparaître les moyens et les expériences de chacun d'eux.

NB : seules les expériences pertinentes justifiées par des contrats et des attestations de bonne exécution seront prises en compte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID de janvier 2011, version révisée juillet 2014 » relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4- Un Consultant sera sélectionné par la méthode de sélection basée sur les qualifications du consultant et en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures à 15 heures 30 minutes.

Les manifestations d'intérêt en trois (3) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies) marquées comme telles doivent être déposées à l'adresse ci-dessous le **28 mars 2018 à 9 heures temps universel**.

Contact :

Direction des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement sis au guichet de renseignements de l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70. Email : lincejos@yahoo.fr

La Directrice des Marchés Publics
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'une stratégie de partenariat public-privé au profit de la direction générale des ressources halieutiques

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2018 ---- /MRAH/SG/DMP DU 27 FEVRIER 2018
FINANCEMENT : Budget de l'État gestion 2018

Le Directeur des marchés publics, Président de la Commission d'attribution des marchés du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'une stratégie de partenariat public-privé au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques.

Mandat du consultant

Les principales tâches à réaliser par le consultant dans le cadre de cette mission sont les suivantes :

1. établir l'état des lieux de la pêche et de l'aquaculture tout en faisant apparaître ses forces, ses faiblesses, ainsi que les opportunités et les menaces ;
2. proposer une stratégie de motivation du secteur privé pour son implication effective et dynamique dans le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
3. définir en fonction des politiques et stratégies nationales et des différents textes juridiques et réglementaires nationaux et internationaux, les approches à mettre en œuvre par la Direction générale des ressources halieutiques pour la participation du secteur privé dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
4. proposer les actions ou activités à contractualiser pour permettre une émergence du secteur privé dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ;
5. proposer les dispositions légales et réglementaires à mettre en œuvre pour un épanouissement du secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
6. définir le cadre législatif attractif pour la motivation des promoteurs privés à investir dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de cette étude, les résultats attendus sont :

1. l'état de lieux de la pêche et de l'aquaculture, leurs forces, leurs faiblesses, ainsi que leurs opportunités et leurs menaces sont définis ;
2. une stratégie de motivation du secteur privé pour son implication effective et dynamique dans le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture est proposée ;
3. en fonction des politiques et stratégies nationales et des différents textes juridiques et réglementaires nationaux et internationaux, les approches à mettre en œuvre par la Direction générale des ressources halieutiques pour la participation du secteur privé dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture sont définies ;
4. les actions ou activités à contractualiser pour permettre une émergence du secteur privé dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture sont proposées ;
5. les dispositions légales et réglementaires à mettre en œuvre pour un épanouissement du secteur de la pêche et de l'aquaculture sont proposées ;
6. le cadre législatif attractif pour la motivation des promoteurs privés à investir dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est défini.

Profil du prestataire

Cette mission s'adresse aux consultants individuels qui disposent de compétences dans la conduite d'études similaires. Le consultant

devra être un économiste de niveau BAC+4 au moins, ayant au moins cinq (05) années d'expérience et avoir exécuté de projets similaires

Durée de la prestation

L'étude durera quarante-cinq (45) jours à compter de la notification de l'ordre de service et doit inclure la préparation, la réalisation de l'étude, les rencontres de restitution des résultats de l'étude et la rédaction du rapport de mission.

Participation et composition du dossier

La participation est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants répondant à la qualification requise et disposant d'expérience dans le domaine.

Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française en un (01) original et quatre (04) copies se composera de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre des ressources animales et halieutiques ;
- une présentation du consultant faisant ressortir son adresse complète et son statut ;
- les références des prestations du consultant de même nature ou similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2013 à 2017).

Critères de sélection

La sélection sera basée essentiellement sur les références similaires du consultant.

Pour ce faire, les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter :

Les justificatifs des références similaires des cinq (05) dernières années (2013 à 2017) du consultant en rapport avec la prestation (copies des pages de garde et des pages de signature des contrats et copies des attestations de bonne fin ou de services faits des missions exécutées).

Les consultants seront classés sur la base des références antérieures justifiées. Le consultant classé premier sur la liste sera invité à faire une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

Dépôt des dossiers

Les dossiers d'expression d'intérêts devront parvenir au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MRAH) au plus tard **le 21 mars 2018 à 09 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis interviendra à la même heure en présence des soumissionnaires qui désirent y assister.

Les envois des dossiers de manifestation d'intérêt par voie électroniques ne sont pas autorisés.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la CAM**

René DONDASSE
Chevalier de l'Ordre National

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 24 à 29

* **Marchés de Travaux**

P. 30 à 34

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE EST

Acquisition de films et consommables d'imagerie médicale et de cardiologie (lot 1), Acquisition de fils de suture (lot2)

**Avis de demande de prix à ordre de commande
no 2018- 04/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM**

Financement : budget du CHR de Tenkodogo, gestion 2018

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du CHR de Tenkodogo, lance une demande de prix à ordre de commande pour Acquisition de films et consommables d'imagerie médicale et de cardiologie (lot1), Acquisition de fils de suture(lot2) au profit du CHR de Tenkodogo.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les fournitures se décomposent en deux (02) lots comme suit:

- lot 1: Acquisition de films et consommables d'imagerie médicale et de cardiologie;
- lot 2: Acquisition de fils de suture.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution pour chaque lot ne devrait pas excéder : le 31 décembre 2018.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés par le présent avis peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à ordre de commande dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du CHR de

Tenkodogo.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à ordre commande auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA par lot à l'Agence Comptable du CHR de Tenkodogo.

Les offres présentées en un (01) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du CHR de Tenkodogo BP 56 Tenkodogo, avant **le 23 mars 2018 à 09 heures 00mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Abdoulaye QUEDRAOGO

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

REGION DU CENTRE EST

Entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues

Avis de demande de prix à ordre de commande
no 2018- 02/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM
Financement : budget du CHR de Tenkodogo,
gestion 2018

La Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, lance une demande de prix à ordre de commande pour entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les services sont en lot unique : entretien , réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 31 décembre 2018

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à ordre de commande dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à ordre commande auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA à l'Agence Comptable du CHR de Tenkodogo.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du CHR de Tenkodogo BP 56 Tenkodogo, **23 mars 2018 à 09 heures 00mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Abdoulaye OUEDRAOGO

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

RÉGION DU CENTRE-SUD

Réalisation de deux forages positifs à usage d'eau potable dans la commune de Gon-Boussougou

Avis de demande de prix
n°2018-01/RCSD/PZNV/CGBG/CCAM du 01-03-2018
Financement : budget communal, Gestion 2018/ Coopération Chaponost- Gon-Boussougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la commune de Gon-Boussougou

1. Le président de la commission communale d'attribution des marchés de Gon-Boussougou lance une demande de prix ayant pour objet : Réalisation de deux forages positif à usage eau potable dans la commune de Gon-Boussougou, province du Zoundweogo en (01) lot unique et indivisible. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal, Gestion 2018/ Coopération Chaponost- Gon-Boussougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, ayant un agrément technique de la catégorie Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration c'est-à-dire qu'elles devront fournir les attestations ci-dessous datées de moins de trois (03) mois :

Les travaux se composent d'un (01) lot unique et indivisible comme suit :

- Réalisation d'un forage positif à usage eau potable dont l'un dans les villages de Gnétaya et l'autre dans celui de Mounibaogo au profit de la commune de Gon-Boussougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Gon-Boussougou, tél : 75 55 02 02 tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes et 12 heures et de 13 heures à 15 heures.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétariat de la personne responsable des marchés de la mairie de Gon-Boussougou moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la perception de la commune de Gon-Boussougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de la commune de Gon-Boussougou au plus tard **le 23 mars 2018 à 9 heures 00 minutes.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marché**

Cyrille Parfait YAMEOGO
Secrétaire Administratif

REGION DE L' EST

Acquisition de fournitures scolaires au profit de la commune urbaine de Fada N'Gourma.

Avis d'appel d'offres ouvert
no 2018--001/REST/PGRM/FDG/CO du 07 mars 2018
Financement : Budget communal gestion 2018/Transfert MENA

1. Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la commune de Fada N'Gourma lance un appel d'offres pour l'acquisition de fournitures scolaires.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en trois(03) lots réparties comme suit :

-Lot 1 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la Circonscription d'Education de Base de Fada 1.

-Lot 2 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la Circonscription d'Education de Base de Fada 2.

-Lot 3 : acquisition de fournitures scolaires au profit de la Circonscription d'Education de Base de Fada 3.

Les soumissionnaires ne peuvent être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : vingt et un (21) jours pour chaque lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Fada N'Gourma BP : 85 Fada Téléphone : 24 77 02 93

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres à la mairie de Fada N'Gourma Téléphone 24 77 02 93 moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lots à la trésorerie régionale de l'Est à Fada N'Gourma.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA pour les lots 1 et 3, deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Fada N'Gourma, au plus tard **le 12 avril 2018, à 9heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) jours , à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Bernard KIEMA
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DE L' EST

Acquisition de fournitures spécifiques pour le fonctionnement des écoles de la commune de Fada N'Gourma

Avis de demande de prix
no 2018-01/REST/PGRM/FDG-CO du 07 mars 2018
Financement : Transfert MENA

Le Président de la commission communale d'attribution des marchés de la commune de Fada N'Gourma lance un avis de demande de prix pour l'acquisition de fournitures spécifiques pour le fonctionnement des écoles au profit de la commune de Fada N'Gourma

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en un lot unique: acquisition de fournitures spécifiques pour le fonctionnement des écoles de la commune de Fada N'Gourma

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Fada N'Gourma Téléphone : 24 77 02 93

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Fada N'Gourma moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la Trésorerie Régionale de l'Est.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Fada N'Gourma, au plus tard **le 23 mars 2018, à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la commune ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Bernard KIEMA
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Acquisition de fournitures scolaires au profit de la commune de Orodara

Avis de demande de prix

N°2018-001/RHBS/PKND/CU-ODR/CCAM

Financement : Budget Communal, Ressources transférées MENA, gestion 2018

1. Le président de la commission communale d'attribution des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de Orodara lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures scolaires. Les acquisitions seront financées sur les ressources du Budget Communal, gestion 2018.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont réparties en deux (02) lots :
 - Lot 1 : Acquisition de fournitures scolaires pour la CEB I
 - Lot 2 : Acquisition de fournitures scolaires pour la CEB II
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante cinq (45) jours pur chaque lot.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Orodara; tel : 20 99 51 22
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, chez la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Orodara BP 14; tel : 20 99 51 22; moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA par lot à la perception de Orodara.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) par lot devront parvenir ou être remises à la Personne responsable des marchés à la Mairie de Orodara avant **le jeudi 22 mars 2018 à 09h 00mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**Le président de la commission
communale d'attribution des marchés**

Saïdou OUEDRAOGO
Administrateur Civil

Acquisition de motocyclette type homme au profit de la Commune de Falagountou

Avis de demande de prix
n°2018-001/RSHL/PSNO /C-FLGT du 18 Décembre 2017
Financement :Budget Communal , gestion 2018

1. La commune de FALAGOUNTOU lance une demande prix pour l'acquisition de motocyclette.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions (ou service) se décomposent en en lot unique : Acquisition de motocyclette type Homme au profit de la Commune de Falagountou.
3. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : quarante cinq (45) jours.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secretariat de la mairie Falagountou .
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel/Dori.moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA devront parvenir au Secrétariat Général de la mairie de Falagountou avant le **23 mars 2018 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission
d'attribution des marchés

Moussa CISSE

Acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB 1 et 2 de la Commune de Diébougou

Avis de demande de prix
n°2018-01/ RSUO/PBGB/CDBG

Financement : Budget communal/ Transfert MENA - Gestion 2018

La commune de Diébougou lance une demande de prix pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB 1 et 2 de la Commune de Diébougou .

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration.

L' acquisition est en lot unique :

- Acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB 1 et 2 de la Commune de Diébougou

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours .

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Diébougou ou au 70757040.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix avec la Personne Responsable des Marchés à la Mairie de Diébougou moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille francs (20 000) FCFA auprès de la Perception de Diébougou .

Les offres présentées en (01) un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent soixante quinze mille (375 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM avant **le 23 mars 2018 à 9H00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**la P RM , Président de la Commission
d'attribution des marchés**

DABIRE Tidjane Congrès
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), informe les candidats à l'appel d'offres ouvert N°2018-012F/MAAH/SG/DMP du 29 janvier 2018 relatif à l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la DGPV paru dans la revue des marchés publics n° 2249 du 14/02/2018, que les éclaircissements suivants sont apportés au dossier concernant les lots 1 et 2 :

• **Au Lot 1** : acquisition de fourniture de bureau
item 68 du devis estimatif: quantité minimum **10** ; quantité maximum **15**

• **Au Lot 2** : acquisition de consommable informatique
- L'item **28** est annulé

- L'item 41 à 43 :

Au lieu de :

Item 41 : HP LNK cardigde black 950 bleu
Item 42 : HP LNK cardigde black 950 jaune
Item 43 : HP LNK cardigde black 950 rouge

Lire :

Item 41 : Encre HP LNK cardigde 951 XL bleu
Item 42 : Encre HP LNK cardigde 951 XL jaune
Item 43 : Encre HP LNK cardigde 951 XL rouge

Le Directeur des Marchés Publics

Ismaël OUEDRAOGO

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Travaux de construction de trois (03) salles de classe à Didié.

Avis de demande de prix
n°2018-001/RBMH/PMHN/C.TCHB/SG du 15 février 2018
Financement : budget communal gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la commune de Tchériba.

1. Le Secrétaire Général de la commune de Tchériba lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de construction de trois (03) salles de classe à Didié dans la commune de Tchériba en (01) lot unique et indivisible. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal gestion 2018.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B couvrant la Région de la Boucle du Mouhoun pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se composent d'un (01) lot unique et indivisible comme suit :

- travaux de construction de trois (03) salles de classe.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre vingt dix (90) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la commune de Tchériba tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes à 16 heures.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire Général de la Commune Tchériba et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la Régie des Recettes de Tchériba.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la commune de Tchériba **le 23 mars 2018 à 9 heures 00 minutes.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

Edouard P. OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

RÉGION DU CENTRE-SUD

Réalisation de deux forages positifs à usage d'eau potable dans la commune de Gon-Boussougou

Avis de demande de prix
n°2018-01/RCSD/PZNV/CGBG/CCAM du 01-03-2018
Financement : budget communal, Gestion 2018/ Coopération Chaponost- Gon-Boussougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la commune de Gon-Boussougou

1. Le président de la commission communale d'attribution des marchés de Gon-Boussougou lance une demande de prix ayant pour objet : Réalisation de deux forages positif à usage eau potable dans la commune de Gon-Boussougou, province du Zoundweogo en (01) lot unique et indivisible. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal, Gestion 2018/ Coopération Chaponost- Gon-Boussougou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, ayant un agrément technique de la catégorie Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration c'est-à-dire qu'elles devront fournir les attestations ci-dessous datées de moins de trois (03) mois :

Les travaux se composent d'un (01) lot unique et indivisible comme suit :

- Réalisation d'un forage positif à usage eau potable dont l'un dans les villages de Gnétaya et l'autre dans celui de Mounibaogo au profit de la commune de Gon-Boussougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Gon-Boussougou, tél : 75 55 02 02 tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes et 12 heures et de 13 heures à 15 heures.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétariat de la personne responsable des marchés de la mairie de Gon-Boussougou moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la perception de la commune de Gon-Boussougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de la commune de Gon-Boussougou au plus tard **le 23 mars 2018 à 9 heures 00 minutes.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marché**

Cyrille Parfait YAMEOGO
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

Travaux de construction d'infrastructures dans la commune urbaine de Orodara

Avis de demande de prix

2018-002/RHBS/PKND/CODR/CCAM

Financement : Budget Communal, FPDCT et ARD, gestion 2018

1. Le Président de la commission d'attribution des marchés de la commune urbaine de Orodara lance un avis de demande de prix pour les travaux de construction d'infrastructures au profit des populations de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (Agrément B couvrant la région des Hauts-Bassins), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Travaux de construction de Vingt (20) petites boutiques au marché central de Orodara;

- Lot 2 : La réhabilitation de la morgue du Centre Médical avec Antenne Chirurgicale(CMA) de Orodara.

- Lot3 : La réhabilitation de bâtiments d'école primaire

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Cent vingt (120) jours pour le lot (01) et Soixante (60) jours pour les Lots : 2 et 3

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés de la Commune de Orodara BP 14; Tél 20 99 51 22

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des marchés de la Mairie de Orodara BP 14; Tél 20 99 51 22 / moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) pour le Lot : 1 et Trente Mille (30 000) francs CFA pour les Lots : 2 et 3 à la perception de Orodara..

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot1 : Cinq Cent Mille (500 000) francs CFA; Lot2 : Deux Cent Mille (200 000) francs CFA ; Lot 3 : Cent Mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Orodara, avant **le jeudi 22 mars 2018 à 09h 00mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale
d'attribution des Marchés**

Saïdou OUEDRAOGO
Administrateur Civil

REGION DU NORD

Réalisation de cent un (101) latrines familiales semi finies au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord

Avis de demande de prix

N°2018 - 001 /MATD/RNRD/GVR/OHG/SG

Financement: Budget Etat, Gestio

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'État- Gestion 2018, le Secrétaire Général de la Région du Nord, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour la réalisation de cent un (101) latrines familiales semi finies au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément R, Lp ou B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA. Etre en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

La demande de prix est composée d'un lot unique constitué de Lot unique : réalisation de cent un (101) latrines familiales semi finies dans la commune de SAMBA pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : deux (02) mois.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la DREA/NORD BP:203 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea_nord@yahoo.fr

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les bureaux de la DREA/NORD BP : 203 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 où vous pourrez l'examiner gratuitement ou le retirer moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot au Trésor Public de Ouahigouya.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées des garanties de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA par lot et devrait parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, BP : 203 Ouahigouya, au plus tard **le 23 mars 2018 à 9h00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du Gouvernement du Nord.

Avec la mention dans le coin supérieur :

Lot unique : réalisation de cent un (101) latrines familiales semi finies dans la commune de SAMBA pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Secrétaire Général de la Région du Nord
Président de la Commission
Régionale d'Attribution des Marchés**

Salimata DABAL
Administrateur Civil

Travaux de construction d'une halte-garderie au profit de L'ENEP de DORI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2018-001/ MENA/SG/ENEP- DRI
Financement : Budget de l'ENEP DE DORI, Gestion 2018

1. La Personne Responsable des Marchés de l'École Nationale des Enseignants du Primaire de Dori, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de ladite école lance un avis de demande de prix pour les travaux de construction d'une halte-garderie au profit de l'ENEP de Dori.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration c'est à dire qu'elles devront disposer d'un agrément de la catégorie B et fournir les attestations ci-dessous :

- une attestation de situation Fiscale ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale chargée de la réglementation du travail et des Lois Sociales (DRTLS) ;
- une attestation de l'agence judiciaire du Trésor (AJT) ;
- une attestation d'inscription au registre de commerce (AIRC)
- un certificat de non faillite (CNF).

N. B : Les attestations ci-dessus demandées seront datées de moins de trois (03) mois à la date limite de remise des offres.

3. L'acquisition se décompose ainsi qu'il suit : lot unique pour les travaux de construction d'une halte-garderie.

4. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'ENEP de Dori, BP 300 Téléphone : 24- 46 -02- 19.

6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'Agence Comptable de l'ENEP de Dori.

7. Les offres présentées en un (01) original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent trente-cinq mille (435 000) FCFA, devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de l'ENEP de Dori au plus tard **le 23 mars 2018, à 9 heures T U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'ENEP ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Président de la CAM

Fidèle M. SANOU

Attaché d'Intendance Scolaire et universitaire

REGION DU SAHEL

Travaux de construction de six (06) salles de classe au profit de la CEB de Falagountou

Avis de demande de Prix
N° 2018-003/RSHL/PSNO/C-FLGT
Financement : budget communal Gestion 2017

1. La personne responsable des marchés de la commune de Falagountou, Président de la commission d'attribution des marchés, lance une demande de prix relative aux travaux de construction de six (06) salles de classe au profit de la CEB de Falagountou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés titulaires de l'Agrément technique de la catégorie B, Valable dans la région du Sahel pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en six (06) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : travaux de construction deux salles de classe à Fassé dans la commune de Falagountou
- Lot 2 : travaux de construction deux salles de classe à Falagountou E
- Lot 3: travaux de construction d'une salle de classe à Gourara
- Lot 4 : travaux de construction d'une salle de classe à Gourari

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux (02) mois par lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétaire général de la mairie.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d demande de prix au secrétariat général de la mairie de Falagountou moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (30 000)F CFA pour chacun des lots à la trésorerie régionale du Sahel/Dori.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Falagountou , avant **le 23 mars 2018 à 9 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

CISSE Moussa
Adjoint des services financiers

REGION DU SAHEL

Travaux de construction de quatre (4) Bureaux CVD au profit de la commune de Falagountou

Avis de demande de Prix
N° 2018-005/RSHL/PSNO/C-FLGT
Financement : budget communal Gestion 2018

1. La personne responsable des marchés de la commune de Falagountou, Président de la commission d'attribution des marchés, lance une demande de prix relative aux travaux de construction de quatre (4) Bureaux CVD au profit de la Commune de Falagountou.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés titulaires de l'Agrément technique de la catégorie B, Valable dans la région du Sahel pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en quatre (4) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : construction d'un bureau CVD à Belgou dans la Commune de Falagountou;
- Lot 2 : construction d'un bureau CVD à Fétobarabé dans la Commune de Falagountou;
- Lot 3 : construction d'un bureau CVD à Ekéou dans la Commune de Falagountou;
- Lot 4 : construction d'un bureau CVD à Gourara dans la Commune de Falagountou.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux (02) mois par lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres dans les bureaux du secrétaire général de la mairie.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat général de la mairie de Falagountou moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (30 000)F CFA pour chacun des lots à la trésorerie régionale du Sahel/Dori.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Falagountou , avant **le 23 mars 2018 à 9 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

CISSE Moussa

Travaux de construction de deux (02) salles de classe plus latrine à deux (02) postes à Pergalambiro dans la commune de lolonioro

Avis de demande de prix
n°2018- 002/RSUO/PBGB/CILNR
Financement : budget communal /FPDCT gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la commune de lolonioro.

La commune de lolonioro lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de construction de deux (02) salles de classe plus latrine à 2 postes à Pergalambiro dans la commune de lolonioro.
Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal / FPDCT gestion 2018.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique et indivisible comme suit :

- Travaux de construction de deux (02) salles de classe plus latrine à 2 postes à Pergalambiro dans la commune de lolonioro
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : deux (02) mois.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétaire général de la mairie de lolonioro, tous les jours ouvrables.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la Commune de lolonioro et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la perception de Diébougou En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la commune de lolonioro **le 23 mars 2018 à 9 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Joël P.P.S COMPAORE
Adjoint Administratif



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

MARCHÉS PUBLICS

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Prestations Intellectuelles
- * Marchés de Travaux



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



Bénin



Niger



Togo



**Côte
d'Ivoire**